

Article

## **LIBRE-ÉCHANGE : UNE LUTTE EN CONSTANTES TRANSFORMATIONS**

**CLAUDE VAILLANCOURT**

J'ai commencé à m'intéresser au libre-échange lors du Sommet de Québec en 2001. J'y étais présent parce que le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) qui y était en jeu me paraissait très discutable, voire dangereux. Mais j'y allais aussi un peu par curiosité. Le mouvement social qui se mettait en branle me semblait d'un grand intérêt et de toute évidence, quelque chose d'important s'y déroulerait, sans que j'aie une idée précise de ce qui pourrait arriver précisément.

Jusqu'alors, j'étais un de ces intellectuels passionnés par les débats publics et la politique, mais qui refusent de descendre de leur tour d'ivoire. Toute forme d'engagement était un peu pour moi une perte d'indépendance, un danger d'affaiblir mon sens critique, tellement nécessaire à mes yeux pour éviter les pièges et les simplifications de la partisanerie. J'avais été carrément rebuté par le militantisme d'extrême-gauche, avec son dogmatisme, son intransigeance et le pouvoir d'excommunication qu'il s'était donné. Je me méfiais aussi des partis politiques, principalement de la ligne de parti et des nombreuses compromissions à adopter ne serait-ce que pour cheminer vers le pouvoir.

Le libre-échange s'est rapproché de moi à mesure qu'il s'étendait. J'avoue m'être peu intéressé au sujet lorsque le Canada a entrepris les négociations de l'Accord de libre-échange (ALÉ) avec les États-Unis. Et pas tellement plus lorsque le Canada a signé l'ALÉNA et devenu membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). J'avais été ému par la révolte des Zapatistes dans le Chiapas, et bien que j'aie fait un court voyage dans cette région, je comprenais mal encore comment ce mouvement émancipateur était lié au libre-échange. Il faut dire que comme citoyen ordinaire informé, il m'était difficile d'aller au-delà de la propagande gouvernementale et de critiquer des accords dont la signature est toujours présentée comme une excellente nouvelle, une nécessité pour améliorer notre niveau de vie.

Un premier choc est arrivé lorsque le milieu de la culture a remis en cause l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Cette lutte m'interpelaient fortement, moi qui plaçais la culture en tête de tous mes champs d'intérêt. J'ai subi un second choc lors la ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999. Tout se précisait dans mon esprit. Un vaste mouvement international se mettait en place contre un ordre économique à l'avantage de gigantesques entreprises, comme une extension à l'échelle internationale de l'ultra-libéralisme mis en place par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, qui m'avait toujours répugné et dont on voulait assurer le triomphe définitif. Observer une résistance à cet ordre, à Seattle, mais aussi à Prague, Washington, Nice, Göteborg par la suite, me procurait un important soulagement.

C'est après tout ça que je me suis rendu au Sommet de Québec, sans allégeance à un syndicat, ou à une association particulière, en tant «manifestant indépendant», ainsi que je disais à la blague. Ce que j'ai vu m'a sidéré : des chefs d'États en train de se cacher pour concocter un accord allant contre l'intérêt de leurs citoyen.ne.s; une peur bien réelle de la démocratie de la part de ces élus; des manifestant.e.s prêt.e.s à se faire bousculer, battre, gazer, afin de rappeler leurs devoirs à leurs soi-disant représentants; de la violence policière encore et encore, des arrestations nombreuses et non justifiées, des quantités invraisemblables de gaz qui, vues de loin, ressemblaient à de grandes colonnes blanches se diluant dans le ciel. Devant cette situation, devant de tels affronts à l'image que j'avais de la démocratie, je ne pouvais plus rester intellectuel passif comme auparavant.

### **Un long parcours, de l'AMI à l'ACÉUM**

J'ai choisi de militer au sein de l'association ATTAC-Québec. Cette organisation s'en prend — et s'en prend toujours — au secteur financier considéré comme l'un des principaux responsables des inégalités sociales, et cherchait à imposer une taxe sur les transactions financières. Fondée en 2000, elle s'est inscrite dans le réseau international d'Attac, créé en France en 1998 et qui se trouve encore aujourd'hui présent dans une trentaine de pays. Le mouvement Attac a été un opposant important au déploiement du néolibéralisme et s'est clairement associé à l'altermondialisme, en se trouvant, entre autres, parmi les organismes fondateurs des forums sociaux mondiaux. ATTAC-Québec a profité de l'appartenance à ce mouvement international, et a transmis des nombreuses informations en provenance de ce réseau, tout en développant des alliances importantes avec d'autres mouvements aux objectifs similaires dans différents pays.

Le libre-échange était l'une des principales cibles d'ATTAC et je me suis très rapidement intéressé à ce dossier. J'ai donc suivi de près les grandes négociations qui ont eu lieu à partir des années 2000 : entre autres la ZLÉA, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) à l'OMC, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG), l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)<sup>1</sup> et l'Accord Canada-Etats-Unis-Mexique (ACÉUM). ATTAC-Québec s'est beaucoup servi de ses racines internationales pour faire le lien entre des luttes entreprises dans d'autres pays et notre réalité québécoise. L'une de nos campagnes les plus réussies a été de mobiliser les villes du Québec contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) en s'inspirant du modèle des villes qui se sont déclarées « zone hors AGCS » en Europe principalement, soutenues en grande partie par le mouvement Attac<sup>2</sup>. Au Québec, ATTAC est devenu membre de CAP-monde, un réseau d'une vingtaine de groupes opposés à la ZLÉA, puis du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), une coalition d'organisations provenant des milieux syndicaux, communautaires populaires et de

---

<sup>1</sup> Nous avons toujours souligné l'ironie de cette dénomination : il n'y a selon nous rien de «progressiste» dans cet accord.

<sup>2</sup> De nombreuses villes canadiennes se sont aussi prononcées contre l'accord.

développement international, dont la principale activité consiste à suivre l'évolution des accords de libre-échange. L'implication d'ATTAC-Québec au sein du RQIC a été importante. J'ai personnellement été son représentant pendant plus d'une dizaine d'années (je le suis toujours). En tant qu'association, nous avons contribué à bien documenter les membres du réseau sur le libre-échange et nous avons pleinement participé à la mobilisation contre différents accords commerciaux (AGCS, ALÉNA, PPS, AÉCG principalement). ATTAC-Québec a aussi développé de nombreux liens avec le Conseil des Canadiens, une organisation beaucoup plus grande que la nôtre, mais partageant des objectifs similaires.

Une des particularités de la lutte contre les accords commerciaux au Québec a été la place importante occupée par le mouvement indépendantiste au sein de la gauche. Les souverainistes ont fortement soutenu le libre-échange. Au sein du Parti québécois, on y voyait un moyen d'échapper au chantage économique du Canada, si le Québec accédait à son indépendance : l'accès libre à d'autres marchés permettrait à notre économie de se développer même si les frontières canadiennes se fermaient. Ce raisonnement était très partagé dans le mouvement, y compris par les élus les plus progressistes du Parti québécois et du Bloc québécois. Il a créé une grande incompréhension entre les forces de la gauche au pays : alors que dans le reste du Canada, les progressistes s'opposaient au libre-échange, ceux du Québec liés aux partis souverainistes le soutenaient. Notre stratégie, en tant que militants, nous a permis d'aller au-delà de cette division et d'obtenir, à partir du tournant de l'année 2000, un important soutien autant des indépendantistes (avec quelques réserves toutefois, qu'on n'a jamais cessées de nous formuler) que de la gauche fédéraliste (plutôt minoritaire au Québec). Nous avons démontré, preuves à l'appui, à quel point le libre-échange était une atteinte à la souveraineté des États — une idée qui, par ailleurs, a toujours été au cœur de nos analyses. Le chapitre 11 de l'ALÉNA et le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États dans de nombreux accords en était la preuve flagrante, ce qui a contribué à amener de nombreux souverainistes à devenir très critiques du libre-échange, entre autres Jacques Parizeau qui, dans une lettre au Devoir en mai 2001, s'est lancé dans une charge contre les accords commerciaux négociés par la Canada, accusant la ZLÉA d'être «une grande charte des droits des multinationales». Avec la création de Québec solidaire, toutes les ambiguïtés se sont levées : ce parti s'oppose clairement au libre-échange, tout en étant souverainiste.

Le bilan de ces années de lutte contre le libre-échange est pour le moins mitigé. Les militant.e.s contre les accords commerciaux ont plutôt tendance à voir le verre à moitié vide. La conclusion de trois très grandes ententes par le Canada — l'AÉCG, le PTPGP et l'ACÉUM — est vue par plusieurs comme un échec, la preuve que le libre-échange continue à avancer, malgré une forte opposition. Mais la réalité est plus complexe.

Il reste clair, à mon avis, que d'importantes victoires ont été remportées. Des accords ont été bloqués, comme l'AMI et la ZLÉA. L'OMC est paralysée depuis plusieurs années et ses tentatives de relance ont échoué. Cet affaiblissement de l'OMC a touché de plein fouet l'AGCS, qui s'est écroulé en même temps que le cycle de Doha.

L'échec de ce dernier accord a permis de franchir une étape importante pour les militants. Celui-ci concernait l'un des enjeux principaux du libre-échange, soit la libéralisation des services. L'AGCS soumettait le secteur des services (santé, éducation, transport, culture, etc.) à des négociations successives, qui mèneraient à présenter de nouvelles offres de libéralisation à chaque cycle de négociations, et cela dans un processus sans fin déterminée.

La pression pour privatiser les services publics était donc très grande. Le secteur de l'éducation, dans lequel j'ai milité en tant que syndicaliste<sup>3</sup>, était particulièrement visé. Des chaînes d'universités privées, des entreprises de production de matériel scolaire, des firmes spécialisées dans l'administration des écoles, des multinationales comme Pearson, offrant une vaste gamme de services, accomplissaient un lobbying intensif pour s'introduire dans le système public, ou tout simplement le remplacer. Le commerce international de l'éducation passait par une grande dérèglementation, qui serait assurée et rendue irréversible par les accords de libre-échange, et plus spécifiquement l'AGCS. Des pressions semblables se faisaient dans les autres secteurs, notamment dans celui de la santé.

Plusieurs déplorent l'avancée des privatisations, très variables d'un pays à l'autre. En Europe, l'électricité, l'eau, les services municipaux et les transports sont désormais sous le contrôle de grandes entreprises internationales. Ce passage a souvent été accompagné d'une hausse des tarifs et une baisse de la qualité des services. En Amérique, les niveaux de privatisations sont très variables, de l'Amérique du Sud néolibérale (Chili, Pérou, Mexique, entre autres), aux États-Unis et au Canada, alors que la quasi totalité des secteurs des services sont touchés.

Malgré tout, la mobilisation contre la privatisation des services a donné des résultats tangibles. Le projet initial de privatisation globale de tout ce qui pouvait rapporter des profits semble être en recul. La libéralisation des services ne s'inscrit plus dans les nouveaux accords, sinon par des voies détournées, comme l'ouverture des appels d'offre à la concurrence étrangère, à laquelle on a ajouté un effet de cliquet, qui empêche la nationalisation ou la remunicipalisation d'un secteur passé dans les mains de l'entreprise privée (dans l'AÉCG principalement pour le Canada).

Tous et toutes ne partagent pas cet optimisme et se plaignent à juste titre de la présence du privé dans de nombreux secteurs —notamment la santé — et des préjugés favorables des gouvernements en sa faveur. Il n'empêche que nous observons une différence majeure entre les intentions initiales des accords de libre-échange des années 2000 et les difficultés à inscrire une véritable libéralisation des services dans les accords commerciaux. Il faut dire que les privatisations ont fait leur part de dommages dans plusieurs pays (États-Unis, Royaume-Uni, Chili, etc.) et qu'il est de plus en plus difficile de convaincre les populations que l'entreprise privée fera mieux que le service public.

L'élection de Donald Trump aux États-Unis et le Brexit au Royaume-Uni sont le symptôme d'un changement important dans la perception du libre-échange par les populations. Il devient évident que les promesses de prospérité pour toutes et tous grâce à la libéralisation du commerce ne se sont pas réalisées. La concurrence entre les travailleurs et travailleuses de tous les pays a laissé

---

<sup>3</sup> Je suis devenu membre d'un syndicat quelques années après le Sommet de Québec.

d'importantes plaies, entre autres, dans les zones industrielles des pays du Nord, alors que les pays du Sud gagnaient des emplois très mal payés et offrant des conditions de travail déplorables. Personne n'est sorti gagnant de l'aventure, sinon les personnes les plus riches et les propriétaires d'entreprises multinationales qui voyaient leurs revenus augmenter. La crise de 2007-2008 et ses effets qui se sont poursuivis pendant de longues années, par la mise en place de plans d'austérité budgétaire, a rendu la situation encore plus difficile pour la classe moyenne et les plus démunis. La déconfiture des grandes banques est liée à l'idéologie qui est la source même du libre-échange : le libéralisme économique pur et dur.

## Les nouvelles donnes

Trump et le Brexit ont grandement complexifié la lutte contre le libre-échange. L'ironie du sort a fait que ce sont des partis très ancrés à droite, anti-immigration, avec des éléments racistes à l'intérieur, qui sont devenus, du moins en apparence, des adversaires du libre-échange et ont profité de cette opposition pour s'attirer des votes. Et cela alors que la lutte contre les accords commerciaux provenait depuis des années de groupes et de partis progressistes, diamétralement opposés à la droite radicale. Les partis de centre-gauche, quant à eux, n'ont jamais misé sur cette insatisfaction, craintifs de remettre en cause les grands dogmes économiques néolibéraux : la majorité d'entre eux ont clairement appuyé le libre-échange.

Même si Trump et le Brexit dérangent, à droite comme à gauche, ils n'ont pas subi une opposition très forte de la part de élites financières, qui semblent plutôt s'en accommoder. Le système capitaliste pactise plus facilement avec l'extrême-droite et son programme politique qu'avec une gauche qui ose remettre en cause les fondements du système économique. La réduction du nombre d'immigrants, par exemple, n'est pas un prix très élevé à payer pour les grandes entreprises, si on les laisse prospérer en toute tranquillité. Redonner l'illusion aux citoyens et aux citoyennes de vivre dans un pays fier et fort n'impose pas non plus de grandes contraintes, d'autant plus si l'économie se porte bien, comme dans le cas des États-Unis aujourd'hui. Le gouvernement de Trump montre bien à quel point il est loin de vouloir bouleverser la classe financière: il a accordé à ses représentants une importante baisse d'impôts, il continue à soutenir certaines des industries les plus lucratives (les banques, les énergies fossiles, le complexe militaro-industriel, l'industrie automobile), il n'embarrasse pas les grandes entreprises par des régulations contraignantes. Les négociations de l'ACÉUM ont montré à quel point passer de l'ALÉNA, le «pire accord jamais conclu» selon Trump, à une nouvelle entente ne lui pose aucune difficulté, même si nous retrouvons dans les deux textes les mêmes principes de base. L'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis aux lendemains de l'élection de Trump a été davantage un outil de négociation (efficace par ailleurs) qu'une volonté ferme de revenir au protectionnisme.

Remettre en question le libre-échange, du point de vue de la gauche, est beaucoup plus exigeant : il faudrait alors réduire le pouvoir et le poids des multinationales; permettre une plus grande régulation du commerce; accorder la priorité aux droits de la personne et à l'environnement; concevoir des mécanismes de distribution de la richesse. Il devient nécessaire pour les plus grandes

firmes de ne pas répondre à de pareilles exigences. Il leur faut alors activer leurs réseaux, solliciter leur armée de lobbyistes et développer un important arsenal propagandiste pour éviter la catastrophe. Et s'allier discrètement à l'extrême-droite, leur prendre quelques idées, puisqu'il le faut.

### Un nouvel élan fragile

Le contexte dans lequel se sont faites les négociations de l'ACÉUM montre bien la situation du libre-échange aujourd'hui. Les gouvernements continuent à croire que les accords commerciaux favorisant le libre commerce sont nécessaires, qu'il faut toujours en négocier. Mais le cœur n'y est pas. Aller trop loin en ce sens est même un risque politique réel, si on en juge par les victoires de Trump et du Brexit.

Autre démonstration des difficultés du libre-échange : le vote tumultueux lors de la ratification de l'AÉCG en France. Avec une nette majorité à l'Assemblée nationale et avec tout le poids du président en faveur de l'accord, cette entente devait passer comme une lettre à la poste. Mais le débat public s'est montré très défavorable, au point que plusieurs élus du parti du président, La République en marche, se sont abstenus de voter en faveur de l'accord. L'AÉCG n'a toujours pas été ratifié dans de nombreux pays européens. Pour la première fois, un pays s'est prononcé contre l'accord : Chypre en juillet 2020. Beaucoup de pressions sont exercées pour ramener ce petit pays dans le bercail, mais son refus actuel de ratifier l'entente pourrait aussi avoir un effet d'entraînement dans certains pays hésitants, comme les Pays-Bas, l'Italie, la France et l'Allemagne, où des opposants à l'accord continuent à faire des pressions pour qu'il soit rejeté. Au Canada, une grande résignation dans le mouvement social, causée par le fait que l'AÉCG a été depuis longtemps ratifié par notre gouvernement, a comme conséquence de réduire considérablement les appuis aux résistants européens.

C'est dans un contexte défavorable au libre-échange que les négociations de l'ACÉUM ont été lancées. Les déclarations tonitruantes de Trump contre les accords commerciaux signés par les États-Unis laissaient entendre que les résultats des négociations pourraient être différents.

Le mouvement social en Amérique du Nord s'est rapidement mobilisé. Bien que toujours un peu sceptique, il a tout de même vu sa chance d'exposer ses attentes, d'affirmer dans quel contexte et selon quelles exigences devrait se faire le commerce entre les trois pays. En mai 2017, s'est tenue à Mexico la Rencontre des organisations sociales du Canada, des États-Unis et du Mexique, des journées intenses de remises en cause et de brassage d'idées, dont il a résulté une importante déclaration<sup>4</sup>. Les nombreuses organisations présentes demandaient plus de transparence dans les négociations, l'élimination du chapitre 11 de l'ALÉNA, la protection de la souveraineté alimentaire et des services publics, la protection des droits des travailleurs,

---

<sup>4</sup> Déclaration politique de la rencontre des organisations sociales du Canada, des États-Unis et du Mexique, 31 mai 2017. <https://rqic.quebec/2017/05/31/declaration-politique-de-la-rencontre-des-organisations-sociales-du-canada-des-etats-unis-et-du-mexique/>

travailleuses, autochtones, et des droits humains de façon générale, et des mesures significatives pour préserver l'environnement, pour réagir aux changements climatiques. Ces demandes sont par ailleurs très conformes avec ce que le mouvement contre le libre-échange exige depuis des années.

À cause de ces importantes pressions, tant des médias que du mouvement social, les négociations ont été un peu différentes, même si les rapports de force n'ont pas été profondément transformés. Dès le départ, les médias ont braqué leur projecteurs sur certains des aspects les plus controversés de l'entente à venir : les barrières tarifaires imposées par les États-Unis, la gestion de l'offre au Canada, la condition des travailleurs et travailleuses de l'automobile. Les négociateurs ont comme toujours eu l'oreille attentive aux demandes des plus puissants lobbys d'affaires. Mais quelques groupes en provenance du mouvement social, les plus puissants et les mieux organisés, comme le groupe de défense Public Citizen ou le syndicat canadien Unifor, ont pu faire part de leurs demandes auprès des négociateurs. Cet affrontement évident entre deux types d'intérêts, l'attention des médias aux négociations et les promesses vagues de Trump de défendre la classe moyenne — et la présence d'une majorité de démocrates au Congrès depuis les élections de mi-mandat — ont donné un curieux résultat. D'abord quelques victoires pour le mouvement social : le retrait du chapitre 11, l'absence de la prolongation prévue des brevets des médicaments, et pour le Canada, la protection généralisée de la culture et le retrait du principe de proportionnalité<sup>5</sup>.

Mais l'ensemble de l'accord reste difficilement acceptable. Pour le Mexique d'abord, qui n'a fait aucun gain significatif, même si le pays a été dévasté par la perte de sa souveraineté alimentaire depuis la signature de l'ALÉNA. Les environnementalistes sont ceux qui ont affirmé le plus clairement leur déception : à l'heure des changements climatiques et des grandes mobilisations à ce sujet, l'entente ne livre rien de concret, pas même une mention de l'Accord de Paris. Ce qui inquiète le plus les groupes auxquels j'appartiens est le chapitre 28 sur les «bonnes pratiques de réglementation», qui rend en fait l'adoption d'une réglementation tellement compliquée que les gouvernements risquent d'y renoncer : ils doivent en effet annoncer la loi une année d'avance, fournir les preuves scientifiques de sa nécessité (qui peuvent être contredites par l'autre partie), donner une personne de référence sur laquelle les lobbyistes pourront faire pression, et soumettre la loi à un comité qui jugera plus tard de son efficacité. Il est clair qu'avec un pareil procédé, le chapitre 11 n'est plus nécessaire. Les grandes entreprises ont trouvé un moyen plus efficace et plus discret pour avoir un droit de regard sur les réglementations qui les concernent. L'ACÉUM propose quelques mesures favorables aux travailleurs et travailleuses (hausse des salaires dans le secteur de l'automobile, défense de la syndicalisation au Mexique, mention des problèmes de harcèlement et de violence au travail), mais comme il arrive inévitablement dans les accords de libre-échange, on ne trouve rien de concret pour s'assurer que ces bonnes intentions puissent aboutir à des résultats concrets.

---

<sup>5</sup> Ce principe oblige le Canada à exporter aux États-Unis, la même quantité de certaines ressources naturelles que les trois années précédentes, ce qui donne une étonnante priorité d'accès au marché étatsunien.

## L'avenir du libre-échange

Les négociations de l'ACÉUM ont montré toutes les difficultés de réformer le libre-échange. Ce système continue à défendre la plus grande liberté pour les entreprises et la dérèglementation. Comme toujours, on a joué un secteur économique contre un autre (au Québec, il est admis que l'aluminium la gestion de l'offre, protégeant entre autres l'industrie des produits laitiers, sont les grands perdants de cet accord), on a laissé pour compte l'immense majorité de la population. Et cela, même si le débat public autour de l'accord a été plus important que pour ceux qui l'ont précédé et que les revendications du mouvement social se sont exprimées dès le départ.

Il me semble clair que nous arrivons maintenant à une étape nouvelle dans la lutte contre le libre-échange, qui nous confronte aussi à de nouvelles difficultés. Depuis que je milite contre les accords commerciaux, notre mobilisation étaient centrée sur la nécessité des bloquer ceux qu'on négociait, ou au moins, éliminer leurs aspects les plus nocifs. Mais avec la signature de trois accords géants (AÉCG, PTPGP, ACÉUM), la liste des pays avec lesquels le Canada pourrait de conclure des ententes se réduit considérablement. Et si accord il y a, les conséquences seront limitées, puisqu'il ne s'agira probablement pas de partenaires économiques majeurs — à l'exception de la Chine bien sûr, mais la tension politique très forte entre les deux pays rend peu favorable l'ouverture de négociations. Le travail des militants consistera alors à analyser les conséquences des accords signés, à voir dans quelle mesure leurs craintes sont en voie de se réaliser. Les accords de libre-échange étant aussi un outil à la disposition des entreprises, il faudra continuer à défendre des valeurs progressistes, à soutenir par exemple des services publics de qualité, afin que les gouvernements assument davantage leurs responsabilités devant leur population et que les entreprises enclenchent aussi peu que possible les grands engrenages du libre-échange en leur faveur uniquement.

## Persister dans la résistance

Il s'agit là de défis considérables. Après la ratification de l'ACÉUM, le libre-échange sera beaucoup moins présent dans l'actualité. Mon expérience de militant m'a fait voir à de nombreuses reprises qu'un sujet dont on parle peu dans les grands médias rend très difficile non seulement les mobilisations, mais aussi des avancées, même minimales, qui permettent de corriger une situation. Depuis la conclusion des trois grands accords ratifiés par le Canada, j'observe une sorte de résignation chez les militants et une difficulté de susciter de l'intérêt pour un sujet considéré comme usé et mis de côté.

La lutte contre le libre-échange devrait à mon avis suivre trois pistes principales qui pourraient la redynamiser et la mettre au diapason avec d'autres grands combats.

- Il sera d'abord important de maintenir une veille attentive sur les effets du libre-échange. Le principal sujet de préoccupation devrait être la «bonne réglementation» et les moyens utilisées par les grands lobbys et les multinationales pour réduire les réglementations. Le forum de



coopération réglementaire de l'AÉCG attire déjà l'attention des militant.e.s et permet, dans une certaine mesure, de retracer les pressions faites pour affaiblir les réglementations. Des journalistes et organisations ont pu constater que les OGM et les produits chimiques ont été les cibles des premières réunions<sup>6</sup>. À cause du manque de transparence, ce travail sera exigeant et demandera de l'expertise et des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les organisations. Il faut continuer à faire pression pour que soient éliminés les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États, comme le Canada l'a fait dans l'ACÉUM. Il sera aussi important de contrecarrer la privatisation par le biais des accords de libre-échange. Pour y arriver, il faudra entre autres faire pressions sur les différents niveaux de gouvernements afin qu'ils réduisent les appels d'offre, éliminent le critère du plus bas soumissionnaire et formulent leurs demandes de façon à ce qu'elles puissent avoir des impacts positifs sur l'économie locale.

- Il faudra associer davantage le libre-échange à la lutte contre les changements climatiques, montrer à quel point l'un et l'autre sont incompatibles. Vivre dans un meilleur environnement signifie repenser autrement l'économie, en remplaçant entre autres le recours aux circuits longs, aux transports illimités de marchandises, par des circuits courts et une production locale, autant que possible. Ceci touche particulièrement l'agriculture, responsable de plus de 25% des gaz à effet de serre. Il est essentiel de s'attaquer à l'agro-industrie axée sur l'exportation, celle qui demeure largement favorisée par les accords de libre-échange, et donner une grande place à la production locale, biologique si possible, dans but d'atteindre la souveraineté alimentaire. La protection de l'environnement doit être la priorité absolue et passer bien avant les profits des entreprises. Les gouvernements devraient pouvoir adopter toutes les mesures réglementaires nécessaires pour y arriver, sans devoir se soumettre aux exigences des entreprises.
- Les accords commerciaux devraient permettre d'éliminer la concurrence fiscale, qui a des incidences très grandes sur le commerce international. Bien que les chefs d'État aient toujours fermement rejeté cette approche, les inégalités sociales sans cesse croissantes rendent cette question incontournable. Plusieurs solutions sont envisageables : taux de taxation minimal, taxe sur les transactions financières, écotaxes progressives, etc. Faire pression pour que ces idées avancent est un défi important pour les militants : le libre-échange et la justice fiscale sont des sujets très compartimentés, et bien que plusieurs associations, comme Attac, les abordent tous les deux, il n'en reste pas moins que les forces doivent se départager entre les deux préoccupations. De plus, les interlocuteurs dans les gouvernements ne sont pas les mêmes, ce qui complique encore les choses quand il s'agit de déterminer à qui s'adresser. Il est possible d'arriver à une plus grande justice fiscale à l'intérieur même des États, comme le prouvent les pays scandinaves. Mais la libéralisation de l'économie à l'échelle internationale rend ces réalisations rares, fragiles et difficiles à implanter, alors que la concurrence fiscale entre États agit de façon toujours plus dommageable. Renverser cette tendance devient essentiel.

---

<sup>6</sup> Stewart Trew, *International regulatory cooperation and the public good* How "good regulatory practices" in trade agreements erode protections for the environment, public health, workers and consumers, CCPA, 2019.

Parmi ces trois pistes, la lutte contre les changements climatiques semble la plus profitable. Mais elle montre aussi à quel point la force d'inertie, et les énormes intérêts économiques qui en profitent, semblent pour le moment l'emporter. Malgré les appels des scientifiques, malgré la présence d'innombrables manifestants dans la rue, malgré les actions de toutes sortes, malgré la diversité des stratégies pour faire comprendre à la population et aux gouvernements la gravité du problème, les changements nécessaires pour agir efficacement sur les changements climatiques ne sont toujours pas en cours. Nous observons que les entités réfractaires à ces mesures sont aussi celles qui soutiennent fermement les accords de libre-échange : l'industrie extractiviste, automobile, chimique, entre autres. Et tout ceux qui profitent de l'expansion de ces dernières, les banques, les entreprises de gestion d'actifs, l'industrie de la publicité, les grands médias privés, etc. L'intérêt de ces très grandes firmes s'accorde aux principes de base de l'économie néoclassique, si mal adaptés au virage que nous devons entreprendre, mais auxquels on continue à croire aveuglément : la croissance, la nocivité des impôts, la nécessité de déréglementer.

Depuis les presque vingt ans que je me bats contre le libre-échange, les motifs de découragement ont été nombreux. La proximité des milieux financiers avec les gouvernements est si grande, si constante, que nous avons toujours l'impression que nos revendications sont à peine entendues, ou avancent à pas de tortue, quand elles ne reculent pas. De plus, notre système économique a montré à quel point il sait encaisser les chocs et en sortir indemne. Il a résisté aux effets négatifs des plans d'ajustement structurel dans les pays du Sud, à la bulle spéculative Internet des années 2000, à crise économique des années 2007-2008, à l'impopularité des mesures d'austérité adoptées à la suite de cette crise, à la hausse constante des inégalités sociales. Malgré de beaux discours, il semble dans les faits peu atteint par la crise climatique. Il se maintient en offrant du pain et des jeux aux populations du monde, un peu moins de pain peut-être pour les plus démunis, un peu plus de jeux pour tout le monde. Cette satisfaction minimale des besoins essentiels semble suffire au plus grand nombre et assure une paix romaine, avec quelques épisodes troubles, mais temporaires. Et cela tout en continuant à priver peu à peu les populations de ce qu'elles ont besoin (bon services publics, bonnes retraites, bonnes conditions de travail, etc.), effectuant ces diminutions avec une grande constance, mais à petite dose, pour les faire accepter plus facilement, pour rendre les changements peu perceptibles.

Cependant, la COVID-19 pourrait marquer un changement important dans la façon dont on aborde le libre-échange. La pandémie a exposé à quel point il est essentiel d'avoir une économie locale dynamique et à quel point il peut être dangereux de compter sur les marchés étrangers pour l'approvisionnement de biens essentiels. Les frontières entre les pays, qu'on cherchait à faire disparaître par la mondialisation et par la multiplication des accords commerciaux, ont fortement rappelé leur existence. Au Québec, une campagne gouvernementale en faveur de l'achat local est symptomatique d'un mouvement d'une grande ampleur dont il est difficile de prévoir maintenant s'il se maintiendra après la pandémie. La COVID-19 a aussi montré l'importance d'avoir de bons services publics, bien financés, bien structurés, et a rappelé qu'une forte intervention étatique en temps de crise peut être vitale pour protéger les populations. Ce qui vient contredire les clauses très

favorables à l'entreprise dans les accords commerciaux. Il semble très probable qu'une réelle méfiance face à la dérèglementation et à la circulation sans contraintes des produits, accentuée par les inquiétudes concernant la destruction de l'environnement, rendra plus difficile de nouvelles extensions au libre-échange. Des années de luttes contre le libre-échange ont sûrement préparé les esprits à devenir plus critiques sur la question.

Le fait que je continue à militer pour des causes sur lesquelles j'ai souvent l'impression que mes actions et celles de mes camarades ont si peu de prégnance, malgré quelques progrès bien réels, est difficile à expliquer, même pour moi. La justice sociale et environnementale restera toujours une cause incontournable, et ne rien faire me donnerait sans doute des remords de conscience. Mais aussi, j'ai la conviction que le système économique qui est le nôtre est insoutenable et qu'il ne pourra pas éviter l'effondrement, ou pour le moins une transformation radicale, même si cette chute, ou cette mutation, n'arriveront peut-être pas avant de très longues années. Je ne l'ai jamais cependant senti aussi vulnérable que devant la crise climatique actuelle et devant la pandémie de la COVID-19, et cela, bien que l'attitude des gens qui le soutiennent consiste surtout à ne rien voir, à ne rien croire dans le fond, et à ne pas se projeter dans l'avenir. J'y vois une raison supplémentaire de continuer la lutte, d'autant plus que ce qui nous attend soulève des craintes toujours plus vives.